

d'instruction militaire de Lettonie et on les a fusillés. Je ne dirai pas qu'ils l'ont été jusqu'au dernier, mais tel a été leur sort en général. C'est le peloton d'exécution qui les attendait.

Le Comité suspend la séance pour la reprendre à 2 heures.

La séance est reprise à 2 h. 15 de l'après-midi.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, commençons s'il vous plaît. Si le Comité y consent, M. Valdmanis pourrait continuer son exposé. Ce matin, il nous a fort intéressés par le récit de son odyssée et je proposerais qu'il nous parle maintenant du problème qui le préoccupe particulièrement, celui des dépatriés.

M. VALDMANIS: Monsieur le président, je voudrais ajouter quelques mots à ce que je relatais ce matin. Je crois vous avoir dit qu'en septembre 1947 je quittait le quartier général américain, à Francfort, pour prendre la direction de la division de l'organisation à l'O.I.R. Pendant un certain temps, j'ai été chargé d'organiser la réadaptation ou le rétablissement des réfugiés. Au début de janvier 1948, le bureau central de l'O.I.R. décidait de m'envoyer au Canada en vue de pressentir tous les gouvernements provinciaux quant à la possibilité d'établir des Baltes au Canada. Mais un de mes collègues canadiens, le commandant d'escadre Robert Innes, directeur de la Division du rétablissement, ayant fait observer que seules les autorités fédérales avaient juridiction en la matière, ma mission au Canada fut contremandée.

Après que les États-Unis eurent adopté leur loi dite *Displaced Persons Bill*, en juillet 1948, l'organisation du rétablissement de réfugiés aux États-Unis prit officiellement fin. Les pays qui pouvaient encore recevoir des réfugiés en nombre appréciable étaient le Canada et l'Australie. Comme vous le savez, l'Australie a mis en œuvre un vaste programme d'immigration: elle cherche à porter sa population à vingt ou vingt-cinq millions d'ici quinze ans. L'entreprise est d'envergure et je pense qu'elle réussira. Ceux d'entre vous qui sont allés en Europe et qui ont causé avec des Baltes dans les camps de personnes déplacées reconnaîtront avec moi que ces derniers préfèrent se rétablir au Canada. C'est sans doute à cause de la grande ressemblance physique entre les deux pays. Le climat y est le même. Les Baltes sont des gens pratiques, des bâtisseurs de pays. Ils s'y connaissent car à tous les vingt ou vingt-cinq ans, une guerre les force à recommencer à neuf. D'autre part, ils sont très attachés à leurs coutumes et ceux qui ont émigré en Australie écrivent à leurs amis d'ici: "Vous vous rendez compte, célébrer la Noël en faisant de la natation en plein air!"

Au mois de juillet de l'an dernier, l'Université McGill et la *Lady Davis Foundation*, que préside le Dr James, m'invitaient à occuper la chaire d'économie politique à cette institution montréalaise. Je suis arrivé au pays au mois d'octobre, mais comme le problème des réfugiés me préoccupait toujours, je décidai, après entrevue avec M. Keenleyside, sous-ministre des Mines et des Ressources, et avec M<sup>me</sup> la sénatrice Wilson, de quitter Montréal pour Ottawa. Les autorités du collège Carleton m'ont admis dans leur personnel comme professeur de sciences économiques et politiques, et en vertu d'un arrêté en conseil spécial, je suis devenu consultant près la Division de l'immigration.

Vous êtes déjà au courant des grandes lignes du problème des dépatriés. Pendant la guerre, les Allemands ont étendu leur domination sur bien des pays d'Europe, dont les sujets valides étaient envoyés en Allemagne pour y travailler. Selon la doctrine nazie, seule la "race supérieure" devait porter les armes. C'est